HABILITATION ELECTRIQUE
H0/H0V/B0/BF/HF

PERSONNEL NON ELECTRICIEN

Contexte :
Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.
L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.

Objectifs :
Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre) ;
Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ;
Avoir un comportement adapté à la situation ;
Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur ;
Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux ;
Maitriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique ;
Baliser et surveiller la zone des opérations

Personnes concernées :
Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

Prérequis :
Pas de compétences en électricité nécessaire
Bonne compréhension et expression orale de la langue française.

Accessibilité : La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable

Dispensateur de formation :
Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C 18-510

Durée du stage :
Exécutant : 1 jour (Initiale ou recyclage)
Chargé de chantier : 1 à 2 jours (Initiale ou recyclage)

Méthodes et moyens pédagogiques :
Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
Mise en situation pratique et jeux de rôle
Manipulations de dispositifs de sécurité, d'EPI et de composants électriques

Dispositif de suivi :
Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de stage
Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

Mode de validation :
Certificat de stage
Évaluation à la fin de la formation
Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation pré-renseigné

Calendrier : Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action :
Intra Entreprise / Inter-entreprises au sein de nos agences

Responsable pédagogique / Référent handicap :
Stéphane SANGORRIN

Délai et modalité d'inscription :
Inscription possible sous 48h et après validation du devis et des CGV.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE



Notions élémentaires d'électricité ;
Les dangers de l'électricité ;
Le courant électrique et le corps humain :
Les mesures de protection
Matériel de protection individuel et collectif.
Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510.
Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques.
Consignes et documents écrits ;
Les rôles et titres d'habilitations
Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
Pour le recyclage : Partage d'expérience du stagiaire en ouverture



MISE EN SITUATION PRATIQUE

Evaluation des risques électriques
Mettre en place les protections nécessaires (chargé de chantier)
Travailler ou circuler dans une zone protégée
Remonter les difficultés rencontrées